

12 novembre 2020

Aux membres de la commissions

Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et des stériles miniers à la mine de fer du lac Bloom

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Une honte pour l'environnement

Le projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et des stériles miniers à la mine de fer du lac Bloom est une véritable honte, s'il se réalise, en ce qui a trait à notre gestion de l'environnement au Québec. Alors que des ressources importantes sont mises à la décontamination des sols et des cours d'eau partout au Québec, souvenir d'une gestion inadéquate des décennies dernières, voilà qu'on souhaite rejouer dans le même film.

Je crois qu'il est fondamental que l'extraction et l'utilisation des ressources minérales se fassent dans le plus grand respect de l'environnement, selon les meilleures pratiques et selon les plus hauts standards. Il en va non seulement de la crédibilité environnementale du Québec pour sa filière du fer, mais également pour l'ensemble des filières minérales que la province souhaite développer au cours des prochaines années, dont celle des minéraux nécessaires à une éventuelle filière de batteries pour l'électrification des transports. Le Québec peut devenir un leader des véhicules électriques en raison de ses ressources naturelles (électricité, minerais), mais ne devrait pas devenir un cancre en environnement. Ce n'est pas parce que les provinces de l'Ouest ont décidé de ruiner leur territoire pour produire des ressources naturelles, à des fins privées, que nous devons aussi le faire au Québec. Nous sommes une nation qui a à cœur l'environnement et sa protection. Nous sommes des centaines de milliers à marcher dans les rues afin que le gouvernement respecte son rôle de bon père de famille et pense aux générations futures.

Il est incontestable que le projet aurait des impacts sur la qualité de l'air notamment par l'émission de poussières et de gaz à effet de serre et que le régime hydrologique et la qualité de l'eau de surface seraient également altérés par le projet. Des modifications et la destruction d'habitats propices à la faune benthique, aux poissons, aux reptiles et aux amphibiens, aux oiseaux, ainsi qu'à certains mammifères, dont le caribou forestier, sont prévues.

Chers membres de la commission, vous devez impérativement refuser ce projet.



Alizée Cauchon